ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Route cantonale entre les Grattes et le carrefour de l'Engolieu

Fermeture dès lundi 23 août 2010 pour des travaux d'entretien de la forêt protectrice

Dès lundi 23 août 2010 à 6h00 et jusqu'au vendredi 3 septembre 2010 à 17h00, la route cantonale entre le carrefour de l'Engolieu (commune de Montmollin) et les Grattes à Rochefort sera fermée en raison de travaux d'entretien de la forêt protectrice en amont de la route cantonale de La Tourne (RC 170). Seule la correspondance de Car postal sera maintenue. Le trafic sera dévié par Les Grattes-Rochefort - Corcelles - Montmollin - carrefour de l'Engolieu et vice-versa.

La forêt située au-dessus des Grattes, propriété de la commune de Corcelles-Cormondrèche, est ce que l'on appelle une forêt protectrice pour la RC 170, soit un véritable bouclier protecteur. Les arbres protègent quotidiennement le trafic automobile contre les chutes de pierres. Restés sans interventions sylvicoles depuis 1990 (partie Est) et 1999 (partie Ouest), ces peuplements en forte pente font l'objet d'une intervention d'envergure puisqu'avec la coupe de l'automne 2009 et celle ce cette année, ce sont 2.263 tiges pour un volume de 2.677 m^3 qui ont été martelées.

Le but principal de cette intervention, organisée en parfaite collaboration avec le Service des ponts et chaussées, le Service de la faune, des forêts et de la nature et les communes concernées, est de renforcer le rôle protecteur de la forêt en amenant de la lumière jusqu'au niveau du sous-bois afin de permettre à un maximum de jeunes tiges de se développer. La prochaine coupe dans ce secteur n'est pas prévue avant 2020.

Les bois seront façonnés par les équipes forestières communales de Corcelles et de Rochefort, épaulées par deux entreprises privées pour le débardage. Les conditions d'exploitations difficiles et dangereuses, en partie effectuées par câble grue, nécessitent la fermeture de la route pour une durée de quinze jours, soit du lundi 23 août au vendredi 3 septembre 2010.

Le chantier pourra paraître peu spectaculaire dès lors qu'une grande partie des bois coupés seront directement cubés et évacués en scierie afin de permettre le passage régulier du car postal.

Soins à la forêt protectrice

Les forêts fournissent à l'humanité une multitude de biens et de services, dont un qui contribue tout spécialement à la prospérité de notre pays : la protection contre les dangers naturels (avalanches, chutes de pierres, glissements de terrain…). Selon la déclivité et la rugosité du terrain, les pierres et les blocs de rochers en mouvement se déplacent en tombant, en roulant ou en sautant et peuvent atteindre des vitesses allant de 20 à 100 km/h.

CH-2001 NEUCHÂTEL CHÂTEAU
TÉL. 032 889 40 39 FAX 032 889 60 07 COURRIEL: CORINNE.TSCHANZ@NE.CH

Pour freiner par exemple les pierres qui dévalent les pentes boisées, il s'agit d'influencer prudemment la dynamique naturelle de la forêt en vue d'obtenir des peuplements mélangés, comportant suffisamment de jeunes tiges. Les soins à la forêt protectrice sont à considérer comme des mesures préventives d'entretien d'un ouvrage de protection biologique.

Ces soins se concrétisent lors des martelages (choix et marquage des arbres qui seront coupés). Cette opération vise non seulement le prélèvement de l'accroissement ligneux, mais veille, en parallèle, à soutenir le fonctionnement, notamment le renouvellement, de l'écosystème forestier et de ses nombreuses prestations.

Pour de plus amples renseignements:
Pascal Junod, ingénieur forestier de l'arrondissement de Boudry au Service de la faune, des forêts et de la nature, tél. 032 842 29 93 ou tél. 032 889 67 60.

Neuchâtel, le 20 août 2010